



Services Domicile Comminges



31260
MANE

BALMA
TERTIAIRE

"ACCES A LA QUALIFICATION DES AIDES À DOMICILE EN
COMMINGES
PAR LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE"

BILAN DE REALISATION DE L'ACTION 2010

ORGANISMES PARTENAIRES

A F P A BALMA TERTIAIRE et MAISON FAMILIALE RURALE 31260 MANE



CBE COMMINGES
Comité de Bassin d'Emploi

SOMMAIRE

I – CONTEXTE ET MODALITES DE L’ACTION	Page 3
II – BILAN QUANTITATIF	Page 4
Informations collectives	
Entretiens individuels	
Positionnement	
III – RESULTATS	Page 5
Pour le Titre Professionnel ADVF	
Pour le Diplôme d’Etat AVS	
IV – CONCLUSION	Page 6
V – PERSPECTIVES	Page 7
ANNEXES	Page 9
Annexe 1 : la liste des employeurs	
Annexe 2 : les fiches métiers	
Annexe 3 : la présentation de la démarche VAE ADVF et DEAVS	
Annexe 4 : les outils utilisés lors des entretiens individuels	
Annexe 5 : la liste des personnes reçues en entretien	
Annexe 6 : les résultats et suivi des personnes ayant entamé une démarche VAE	

I - Contexte et modalités de l'action

La démarche expérimentale réalisée dans le cadre de la plateforme des métiers de l'aide à domicile en Comminges, en 2004, continue à fonctionner.

Cette démarche partenariale faisait suite à une demande des structures Employeurs de la Plateforme de l'Aide en Domicile en COMMINGES, dans un souci de qualifier leur personnel et de répondre aux exigences de qualité de la profession.

A ce jour, cette action est connue et reconnue du territoire et semble toujours avoir sa légitimité compte tenu du renouvellement des agréments.

Deux organismes de formation dispensent des formations qualifiantes sur le territoire :

- ↳ **La Maison Familiale Rurale de Mane agréée DEAVS par la DRASS.**
- ↳ **L'AFPA pour le Titre ADVF Assistant de Vie aux Familles du Ministère du Travail.** (Annexe 3 : les fiches métier)

Ces deux qualifications s'inscrivent conformément à la loi de modernisation sociale dans la démarche de la VAE.

La coordination de cette action est assurée par le C B E et le comité de pilotage de la plateforme des métiers d'aide à domicile du Comminges.

L'**objectif principal** de l'action VAE en Comminges est de permettre aux salariés de l'aide à domicile en Comminges d'être informés sur les possibilités de Validation des Acquis de l'Expérience dans ce secteur professionnel et d'accompagner les employeurs et les salariés dans la connaissance des qualifications des métiers de l'aide à domicile.

Le partenariat AFPA – MFR, permet également au salarié de choisir la qualification la plus adaptée, grâce à l'évaluation et aux conseils des formatrices.

Afin de répondre au mieux aux besoins des salariés, **plusieurs étapes** sont mises en œuvre :

1. Des **réunions d'information collectives** dans différents lieux (St Gaudens, L'Isle en Dodon, Mane) afin d'être au plus proche des salariés.
2. Des **entretiens individuels** au sein de ces mêmes lieux. Chaque salarié est reçu par les deux formatrices afin de l'orienter vers la qualification qui lui correspond.

3. Les **accompagnements à la VAE** permettant de mettre en évidence les compétences que le salarié a pu développer grâce à son expérience. Pour le titre ADVF, la durée de l'accompagnement est de 10H, pour le DEAVS elle est de 24 H.
4. Des **accompagnements post-VAE** avec une nouvelle présentation de la certification pour le titre ADVF et un module de formation complémentaire pour le DEAVS.

II – Bilan quantitatif 2008-2009

▪ INFORMATIONS COLLECTIVES

LIEUX	DATE	Nombre de personnes présentes
Mane	Le 26/10/09	8
Ausson	Le 26/10/09	11
Boulogne sur Gesse	Le 02/11/09	23
Muret (uniquement pour l'ADVF)	Le 11/01/10	20
TOTAL		62

▪ ENTRETIENS INDIVIDUELS

LIEUX	DATE	Nombre de personnes rencontrées
Ausson	Le 3/11/09	7
Boulogne sur gesse	Le 09/11/09	5
Mane	Selon les disponibilités	12
TOTAL		24

▪ POSITIONNEMENTS

- ↪ 17 se sont orientés et ont suivis l'accompagnement au DEAVS
 - 5 financements Uniformation (1 plan de formation ADMR et 2 de l'association « Bien Vivre Chez Soi », 2 congés VAE)
 - 8 financements DIRECCTE (1 de la CCC Salies du Salat, 1 du SIVOM du Haut Comminges et 2 du SIVOM de Boulogne)
 - 3 financements Agefos PME
 - 1 financement Unifaf
- ↪ 19 se sont orientés et ont suivis l'accompagnement vers le titre ADVF
 - 15 financements Uniformation (dont 7 participent à l'accompagnement dans les locaux de Mane)
 - 4 financements DIRECCTE
- ↪ 3 personnes ne se sont pas présentées

↳ 1 personne ayant passé sa VAE DEAVS en 2008 a pu suivre le Domaine de Formation 5 « participation à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du projet individualisé » de 91 heures avec un financement de la DIRECCTE. Cela lui a permis de revoir son dossier VAE et d'acquérir des compétences manquantes repérées lors du premier passage devant le jury de VAE.

↳ 1 personne a terminé son parcours commencé en 2009 (financement DIRECCTE)

III – Résultats

↳ Pour le Titre Professionnel ADVF :

11 salariées ont participé à l'action de Validation des Acquis de l'Expérience 2010.

- 10 candidates ont bénéficié de l'accompagnement dans sa totalité
- 1 candidate a commencé l'accompagnement mais n'a pu poursuivre (en arrêt maladie)

9 candidates ont passé l'Epreuve de Synthèse (1 candidate en arrêt maladie) :

- 6 candidates ont obtenu le Titre Professionnel
- 1 candidate a obtenu des Certificats de Compétences Professionnelles (2 CCP sur les

3 qui composent le Titre)

- 2 candidates ont été refusées au Titre

1 candidate de l'action VAE 2009 a passé le CCP manquant et obtenu le Titre.

↳ Pour le DEAVS :

Les personnes ayant participé à l'action VAE en Comminges 2009-2010, n'ont pas encore eu leurs résultats, ceux –ci ne seront disponibles qu'en janvier. Pour les personnes de l'action 2008-2009, 16 personnes sur les 26 accompagnées au total ont obtenu une validation totale, soit 61.53%.

13 autres personnes ont obtenu une validation partielle (7 ont validé 5DC sur 6, 2 en ont validé 4, 2 en ont validé 3 et 1 en a validé 2). Une personne ne s'est pas présentée devant le jury.

IV - Conclusion

Pour l'année 2009-2010, le soutien du Comité de Bassin d'Emploi a permis de donner une dimension territoriale à cette démarche.

Les employeurs ont participé activement à la démarche qualité de l'aide à domicile par la professionnalisation de leurs salariés. Ils ont à présent une bonne connaissance de la démarche VAE et des qualifications ce qui permet une pré-orientation de certaines salariées.

La DIRECCTE par son financement, a insufflé une dynamique importante pour la promotion des salariées.

L'action VAE en Comminges permet ainsi de proposer la qualification adaptée à chaque salarié, même si la VAE reste une démarche personnelle.

Il semble important de rappeler que la VAE n'est pas une formalité. Cela demande de l'investissement, de la motivation ainsi que des capacités d'analyse de leur activité professionnelle et de mise à l'écrit. Il est donc nécessaire de vérifier que le candidat possède ces pré-requis, afin qu'il ne soit pas en trop grande difficulté, remettant parfois en question sa profession.

Les salariées ont été accompagnées dans cette démarche de professionnalisation dans le respect de leurs choix individuels ce qui les a amenées à s'impliquer dans leur parcours professionnel par la possibilité d'un choix de qualification. Les entretiens individuels, réalisés peu après l'information collective, ont permis d'une part de bien cerner les pré-requis administratifs et professionnels pour les deux validations et d'autre part de réfléchir à une prédétermination de parcours.

L'accompagnement qui a ensuite été mis en place leur a permis de prendre conscience de l'importance de leur métier et a contribué à valoriser leur travail au quotidien. De même, la rencontre avec les professionnels lors de la validation a permis de prendre du recul sur les situations qu'elles rencontrent, de s'interroger sur leurs pratiques et d'évaluer les éventuels besoins de formation.

Suite au premier passage devant le jury de VAE, certaines salariées ont pu participer à une formation sur le Domaine de Compétence 5 du DEAVS, ce qui a permis de compléter les

lacunes repérées par le jury de VAE. Cette démarche de formation dans un parcours de VAE nous semble nécessaire et à développer. Pour l'année 2010, 8 salariés ont pu intégrer cette formation. 7 personnes ont bénéficié d'un financement Unifformation et 1 personne a pu bénéficier, pour la première fois, d'un financement de la DIRECCTE.

Concernant la typologie des publics rencontrés, peu de demandeurs d'emploi se sont présentés (aucun n'est allé jusqu'au bout de la démarche). Ce constat est à regretter car la VAE peut être un véritable tremplin pour les demandeurs d'emploi.

De même, un bon nombre de salariés exerce en gré à gré, mais peu participent à l'action de VAE sur le Comminges même si on peut constater une amélioration par rapport à l'année précédente. Pour les salariés du particulier employeur, qui se retrouvent bien souvent isolés dans leur travail, c'est l'occasion de faire un point sur leurs pratiques tout en ayant un regard extérieur.

Pour les structures d'aide à domicile du secteur associatif (ADMR), beaucoup ont atteint à ce jour, un « quota » de diplômés notamment pour le DEAVS. En effet, une salariée titulaire du DEAVS bénéficie d'une valorisation financière ce qui entraîne des charges salariales plus importantes pour l'employeur.

Ainsi, comme nous l'avions pressenti, l'ADMR a financé un seul accompagnement DEAVS dans le cadre du plan de formation pour cette année, ce qui devrait également être le cas pour l'année. Toutefois la démarche a été maintenue pour la VAE du titre ADVF car cette qualification engendre un coût moindre pour les structures.

V – Perspectives

Au vu des conclusions de l'action 2010, plusieurs ajustements seraient à réaliser.

Il semble important de continuer à développer notre action auprès des demandeurs d'emploi ainsi que des salariés du particulier employeur.

Suite à des échanges lors de réunions de la Plateforme, nous pensons cette année intégrer la démarche VAE Aide Médico-Psychologique (AMP), lors des informations collectives. Ceci permettrait de proposer un panel de qualification plus diversifié dans le secteur de l'aide à la personne.

Après 6 ans d'existence de l'action "accès à la qualification des aides à domicile par la validation des acquis de l'expérience en Comminges", nous pouvons affirmer avoir atteint une partie des objectifs fixés par ce dispositif. Toutefois, comme nous avons pu l'évoquer précédemment de nouvelles pistes restent à explorer donnant toute sa légitimité à cette action, pour une véritable professionnalisation du secteur de l'aide à domicile.

ANNEXES :

- Annexe 1 : la liste des employeurs
- Annexes 2 : les fiches métier
- Annexe 3 : la présentation de la démarche VAE ADVF et DEAVS
- Annexe 4 : les outils utilisés lors des entretiens individuels
- Annexe 5 : la liste des personnes reçues en entretien
- Annexe 6 : les résultats et suivi des personnes ayant entamé une démarche VAE

EMPLOYEURS AIDE A DOMICILE

ORGANISME	TITRE	NOM	ADRESSE 1	CP VILLE	TEL	FAX
Fédération ADMR	Madame	VIALARD	place des vétérans BP 21	31230 L'ISLE EN DODON	05,61,94,08,67	
ADMR	Monsieur	ARAGON	25 Av Victor Hugo	31800 SAINT-GAUDENS	05 61 95 55 73	idem
AIDE PERSONNE A DOMICILE	Madame	MALLET	3 square St-Jean	31800 SAINT-GAUDENS	05 61 95 74 82	05 61 95 54 35
CCAS MONTREJEAU	Monsieur	ANTICHAN Alain	6 place Lafayette	31210 MONTREJEAU	05 61 95 97 38	05 61 95 9539
COMMUNAUTE DES COMMUNES SAINT MARTORY	Madame	METAIS	17 Rue des écoles	31360 SAINT-MARTORY	05 61 90 36 30	05 61 90 16 65
SICASMIR	Monsieur	CASSAGNE	Av Robert Schumann	31800 SAINT-GAUDENS	05 61 94 54 54	05 61 95 20 52
SIVOM BOULOGNE	Madame	GILLOUX Christelle	Rue Barry d'en Bas	31350 BOULOGNE SUR GESSSE	05 61 88 17 80	05 61 94 74 44
SIVOM DU HAUT COMMINGES	Madame	BAQUE Sylvie		31210 GOURDAN POLIGNAN	05 61 94 79 40	05 61 94 79 49
COMMUNAUTE DES COMMUNES DE LA REGION DE SALIES DU SALAT	Madame	DEDIEU	33 avenue du Donjon	31260 SALIES DU SALAT	05 61 97 85 94	05 61 90 60 77
CCAS BAGNERES DE LUCHON			23 allées Etigny	31110 BAGNERES DE LUCHON	05 61 94 68 68	



DIPLOME D'ETAT D'AUXILIAIRE DE VIE SOCIALE

L'auxiliaire de vie sociale réalise une intervention sociale visant à compenser un état de fragilité, de dépendance ou de difficultés dû à l'âge, la maladie, le handicap ou les difficultés sociales par une aide dans la vie quotidienne. Il favorise ainsi le maintien de la personne au domicile et évite son isolement. Il veille à la préservation ou à la restauration de l'autonomie de la personne et l'accompagne dans sa vie sociale et relationnelle.

Compétences attendues

➤ **DC 1 : Connaissance de la personne**

- 1.1. Situer la personne aux différents stades de son développement
- 1.2. Situer la personne aidée dans son contexte social et culturel
- 1.3. Appréhender les incidences des pathologies, handicaps et déficiences dans la vie quotidienne des personnes

➤ **DC 2 : Accompagnement et aide individualisée dans les actes essentiels de la vie quotidienne**

- 2.1. Assurer le confort, la sécurité et l'aide aux activités motrices et aux déplacements
- 2.2. Etablir une relation d'aide en stimulant l'autonomie des personnes
- 2.3. Repérer et évaluer les besoins et les capacités de la personne aidée dans les actes de la vie quotidienne
- 2.4. Contribuer à la satisfaction des besoins fondamentaux afin d'assurer une bonne hygiène de vie
- 2.5. Détecter les signes révélateurs d'un problème de santé ou de mal être et prendre les dispositions adaptées

➤ **DC 3 : Accompagnement dans la vie sociale et relationnelle**

- 3.1. Avoir une communication adaptée à la personne
- 3.2. Favoriser et accompagner les relations familiales et sociales de la personne

➤ **DC 4 : Accompagnement et aide dans les activités ordinaires de la vie quotidienne**

- 4.1. Réaliser des repas adaptés et attractifs
- 4.2. Réaliser des achats alimentaires et participer à l'élaboration des menus
- 4.3. Entretenir le linge et les vêtements
- 4.4. Entretenir le cadre de vie
- 4.5. Aider à la gestion des documents familiaux et aux démarches administratives courantes

➤ **DC 5 : Participation à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du projet individualisé**

- 5.1. Analyser les besoins et attentes de la personne dans tous les aspects de sa vie
- 5.2. Adopter des comportements qui respectent la personne et son lieu de vie
- 5.3. Contribuer à l'élaboration du projet individualisé
- 5.4. Organiser son intervention à partir du projet individualisé
- 5.5. Analyser et rendre compte de son intervention

➤ **DC 6 : Communication professionnelle et vie institutionnelle**

- 6.1. Travailler en équipe pluri-professionnelle
- 6.2. Identifier les principaux dispositifs sociaux afin d'orienter la personne aidée vers les acteurs compétents
- 6.3. Positionner l'intervention à domicile dans le champ de l'action sociale et médico-sociale
- 6.4. Participer à la vie de l'établissement ou du service

TITRE PROFESSIONNEL DU MINISTÈRE CHARGÉ DE L'EMPLOI

ASSISTANT(E) DE VIE AUX FAMILLES

Le titre professionnel de : ASSISTANT(E) DE VIE AUX FAMILLES¹ niveau V (code NSF : 330 t) se compose de trois activités types, chaque activité type comportant les compétences nécessaires à sa réalisation. A chaque activité type correspond un Certificat de Compétences Professionnelles.

L'assistant(e) de vie aux familles (ADVF) effectue les services attendus par les personnes auprès desquelles il (elle) intervient pour concourir au maintien à domicile et faciliter la vie quotidienne :

- réalisation de leurs tâches domestiques (entretien du logement, du linge, courses, préparation des repas) ;
- assistance pour les actes qui les concernent personnellement (leur hygiène corporelle, leur alimentation, leurs déplacements) ;
- prise en charge de leurs jeunes enfants.

Cet emploi s'exerce auprès de familles, de personnes dites « fragilisées » ou « sensibles » comme les jeunes enfants, les personnes malades, handicapées, les personnes âgées, soit ponctuellement, soit régulièrement.

L'assistant(e) de vie aux familles (ADVF) assure ses fonctions de façon autonome, s'adapte à des contextes familiaux différents.

L'assistant(e) de vie aux familles (ADVF) met en place une relation professionnelle, planifie et organise ses interventions, prend en compte les mesures de prévention et de sécurité, tient compte des personnes, respecte et met en œuvre les règles professionnelles de bases.

Cet emploi peut s'exercer auprès d'un seul employeur ou auprès d'employeurs multiples.

Il peut s'exercer à temps plein, mais, le plus souvent, il s'exerce à temps partiel. Les horaires sont variables, décalés (y compris le travail de nuit, de fin de semaine). Il nécessite des déplacements qui peuvent représenter un temps important. La possession d'un moyen de locomotion est parfois nécessaire.

■ CCP - ASSISTER LES PERSONNES DANS LES ACTES ESSENTIELS DE LEUR VIE QUOTIDIENNE

- Prendre contact, créer et maintenir une relation professionnelle avec la personne et son entourage.
- Organiser les actes à accomplir en accord avec la personne et en s'adaptant au contexte.
- Faire face aux situations d'urgence ou qui nécessitent la mise en place d'un relais.
- Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale des personnes.
- Mettre en œuvre les techniques et gestes professionnels appropriés dans l'aide à la toilette et à l'habillage, aux déplacements, à l'alimentation.

■ CCP - ASSISTER LES PERSONNES DANS LEURS TÂCHES DOMESTIQUES

- Débuter et conclure les interventions à domicile.
- Organiser les tâches domestiques en fonction du contexte et du temps imparti.
- Travailler en sécurité et prévenir les risques domestiques.
- Être attentif aux personnes et respecter leurs habitudes.
- Mettre en œuvre les techniques et gestes professionnels appropriés dans l'entretien du logement, du linge, la préparation des repas et des courses.

■ CCP - RELAYER LES PARENTS DANS LA PRISE EN CHARGE DE LEURS ENFANTS À LEUR DOMICILE

- Établir le premier contact, communiquer et assurer le relais des parents à chaque intervention.
- Organiser le temps et les activités avec un ou plusieurs enfants.
- Assurer la sécurité des enfants.
- Accompagner la socialisation et les apprentissages de base des enfants.
- Mettre en œuvre les techniques et gestes professionnels appropriés aux enfants lors des levers et couchers, de la toilette et de l'habillage, des repas.

code TP 00391 référence du titre : ASSISTANT(E) DE VIE AUX FAMILLES

Information source : référentiel du titre : ADVF

¹ ce titre a été créé par arrêté du 22 juillet 2003 (JO du 1er août 2003) modifié par arrêté du 6 juin 2006 (JO modificatif du 15 janvier 2008)

Emploi métier de rattachement suivant la nomenclature du ROME : Codes 11112 - Intervenant(e) à domicile - 11113 - Intervenant(e) auprès d'enfants

MODALITES D'OBTENTION DU TITRE PROFESSIONNEL ²

1 – Pour un candidat issu d'un parcours continu de formation

A l'issue d'un parcours continu de formation correspondant au titre visé, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels sur la base des éléments suivants :

- les résultats aux évaluations réalisées en cours de formation ;
- un Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP) qui décrit, par activité type en lien avec le titre visé, sa propre pratique professionnelle valorisant ainsi son expérience et les compétences acquises ;
- une mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée appelée « épreuve de synthèse » ;
- un entretien avec le jury.

2 – Pour un candidat à la VAE

Le candidat constitue un dossier de demande de Validation des Acquis de son Expérience professionnelle justifiant, en tant que salarié ou bénévole, d'une expérience professionnelle de trois ans en rapport avec le titre visé.

Il reçoit, de la Direction Départementale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DDTEFP), une notification de recevabilité lui permettant de s'inscrire à une session de validation du titre.

Lors de cette session, le candidat est évalué par un jury de professionnels sur la base des éléments suivants :

- un Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP) qui décrit, par activité type en lien avec le titre visé, sa propre pratique professionnelle valorisant ainsi les compétences acquises ;
- une mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée appelée « épreuve de synthèse » ;
- un entretien avec le jury.

Pour ces deux catégories de candidats (§ 1 et 2 ci-dessus), le jury, au vu des éléments spécifiques à chaque parcours, décide ou non de l'attribution du titre. En cas de non obtention du titre, le jury peut attribuer un ou plusieurs certificat(s) de compétences professionnelles (CCP) composant le titre. Le candidat dispose ensuite de cinq ans, à partir de la date d'obtention du premier CCP, pour capitaliser tous les CCP. Après obtention de tous les CCP constitutifs du titre, le jury peut, s'il le souhaite, convoquer le candidat à un nouvel entretien

3 – Pour un candidat issu d'un parcours discontinu de formation

Le candidat issu d'un parcours composé de différentes périodes de formation peut obtenir le titre par **capitalisation** des Certificats de Compétences Professionnels constitutifs du titre.

Pour l'obtention de chaque CCP, le candidat est évalué par un binôme d'évaluateurs composé d'un professionnel et d'un formateur de la spécialité. L'évaluation est réalisée sur la base des éléments suivants :

- une mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée correspondant au CCP,
- un Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP) qui décrit, par activité type en lien avec le titre visé, la pratique professionnelle du candidat valorisant ainsi les compétences acquises.

Après obtention de tous les CCP du titre visé le jury de professionnels conduit un entretien avec le candidat en vue d'attribuer le titre.

MODALITES D'OBTENTION D'UN CERTIFICAT COMPLEMENTAIRE DE SPECIALISATION (CCS) ²

Un candidat peut préparer un CCS s'il est déjà titulaire du Titre Professionnel auquel le CCS est associé.

Un CCS peut être préparé à la suite d'un parcours de formation ou par la validation des acquis de l'expérience (VAE). Le candidat est évalué par un jury de professionnels sur la base des éléments suivants :

- une mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée correspondant au CCS,
- un entretien.

PARCHEMIN ET LIVRET DE CERTIFICATION

Un **parchemin** est attribué au candidat ayant obtenu le **titre** complet ou le **CCS**.

Un **livret de certification**, qui enregistre les **CCP** progressivement acquis, est destiné au candidat pour l'aider à se repérer dans son parcours.

Ces deux documents sont délivrés par le DDTEFP.

² Le système de certification du ministère chargé de l'emploi est régi par les textes suivants :

- décret n° 2002-1029 du 02 août 2002 (JO du 06 août 2002)
- décret n° 2002-615 du 26 avril 2002 (JO du 28 avril 2002)
- arrêté du 09 mars 2006 (JO du 08 avril 2006)
- circulaire DGEFP n° 2006/13 du 06 juin 2006
- arrêté du 08 décembre 2008 (JO du 16 décembre 2008)

PRESENTATION DE LA DEMARCHE DE VALIDATION

Vous avez travaillé :

Plus de 3 ans

Plus de 3000 heures
(réalisées en 3 ans au cours des 10 dernières années)

ASSISTANT DE VIE AUX FAMILLES

Contact : Carine RUBIO de l'AFPA
05.61.14.65.15

3 Certificats de Compétences Professionnelles (CCP)

CCP 1 : Assister les personnes dans les actes essentiels de leur vie quotidienne

- Mettre en place une relation professionnelle, établir les liens nécessaires
- Contribuer au maintien de l'autonomie physique et intellectuelle des personnes
- Aider les personnes, à s'alimenter, assurer leur hygiène corporelle, se déplacer, dans leurs démarches, aider les personnes alitées...

CCP 2 : Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à leur domicile

- Etablir les liens nécessaires
- Assurer la sécurité physique et morale
- Contribuer aux apprentissages de base
- Assurer la toilette, le change, l'habillement, les repas, les levers et les couchers...

CCP 3 : Assister les personnes dans leurs tâches domestiques

- Organiser l'intervention
- Aider pour les repas, les courses, l'entretien du logement et du linge
- Vérifier son travail et rendre compte...

Epreuve pratique

+

Entretien



**TITRE ASSISTANT DE VIE AUX
FAMILLES**

Les passerelles avec le DEAVS :
dispense pour les DC 2 et 4
allègements pour les DC 1 et 3

AUXILIAIRE DE VIE SOCIALE

Contact : Elodie CHAPPOUX de la MFR
05.61.90.50.84

6 Domaines de Compétence (DC)

DC 1 : connaissance de la personne

**DC 2 : Accompagnement et aide individualisée
dans les actes essentiels de la vie quotidienne**

**DC 3 : Accompagnement dans la vie sociale et
relationnelle**

**DC 4 : Accompagnement et aide dans les activités
ordinaire de la vie quotidienne**

**DC 5 : participation à la mise en œuvre, au suivi
et l'évaluation du projet individualisé**

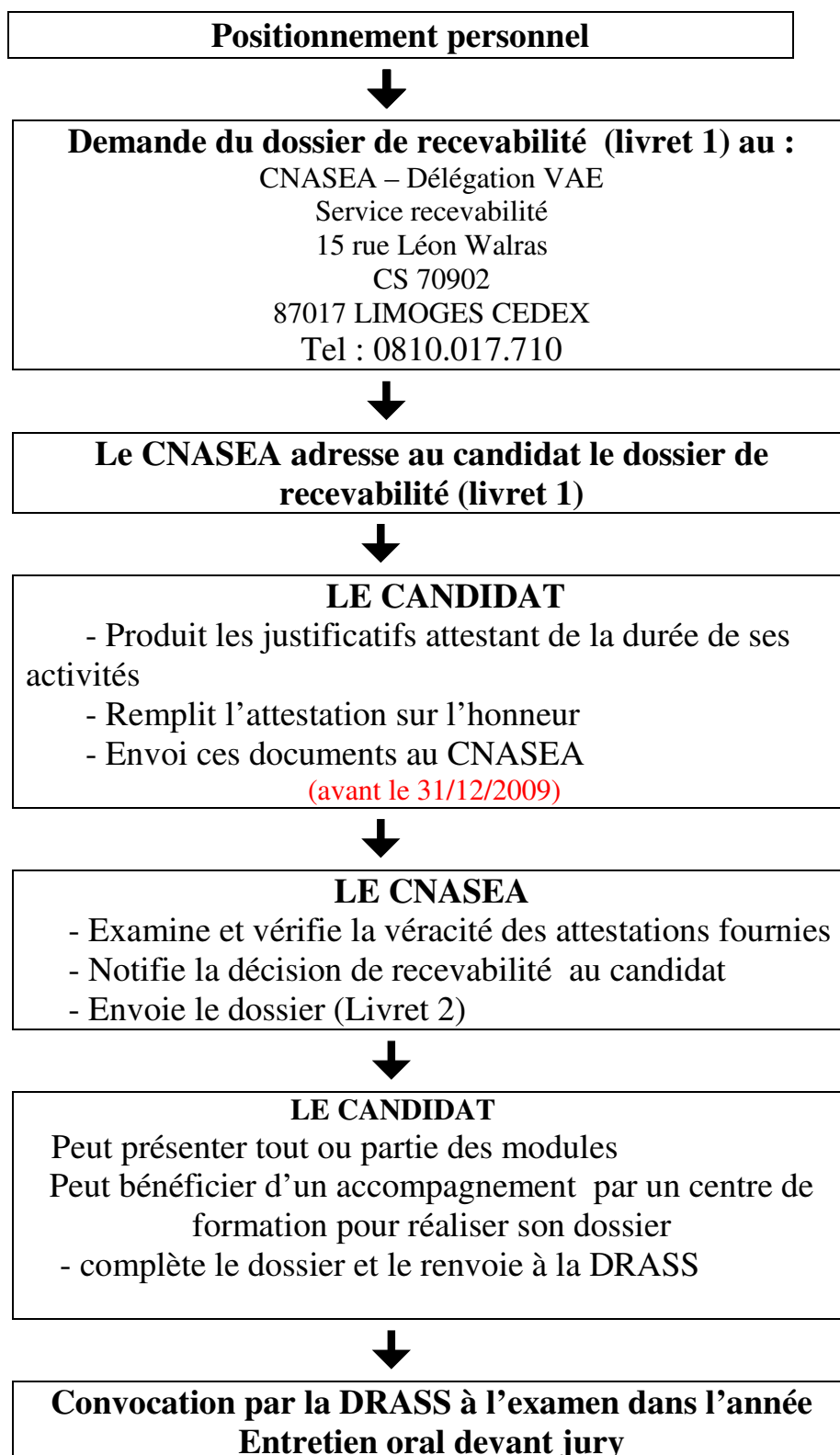
**DC 6 : communication professionnelle et vie
institutionnelle**

Entretien



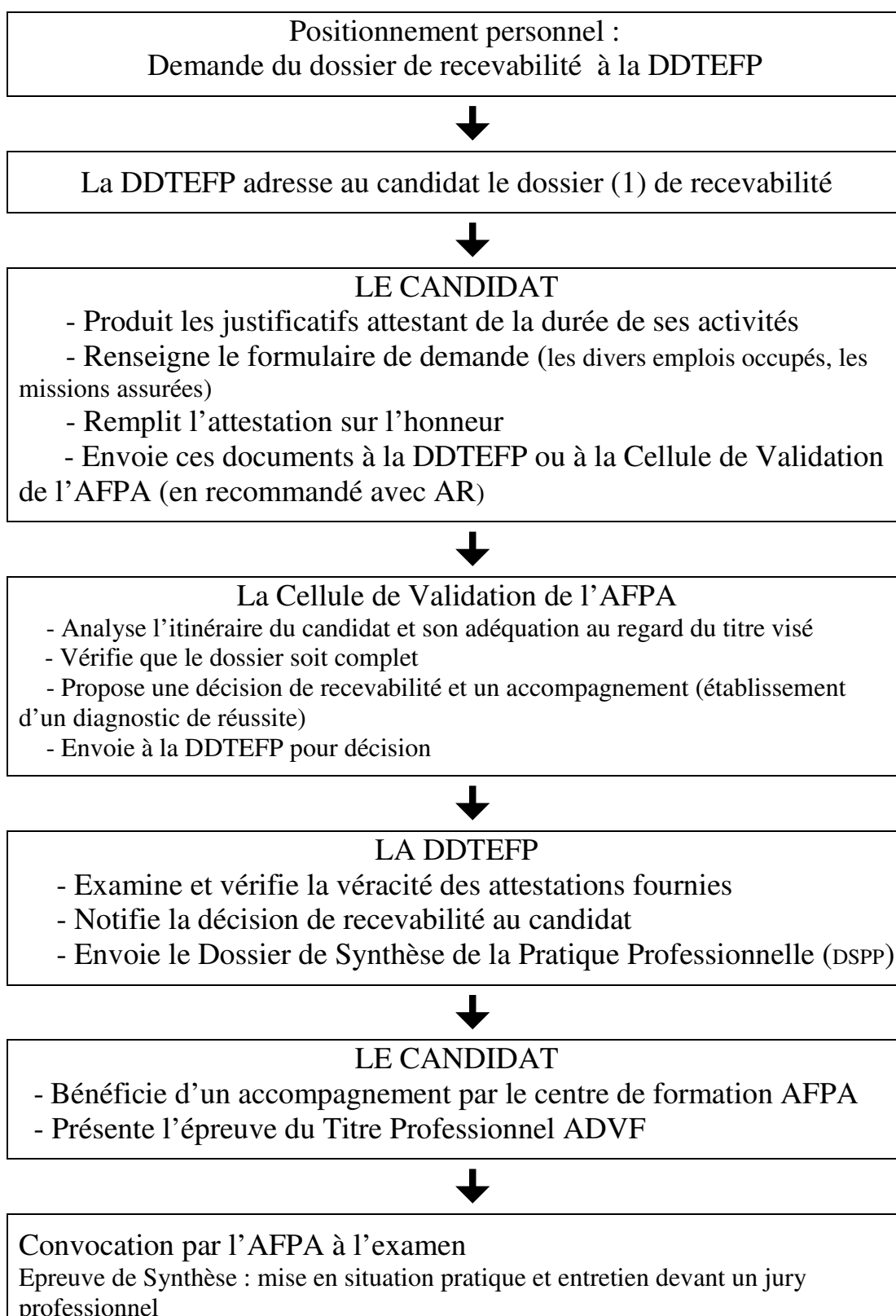
**DIPLOME D'ETAT AUXILIAIRE DE VIE
SOCIALE**

LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE POUR LE DIPLOME D ' ETAT D 'AUXILIAIRE DE VIE SOCIALE



*Le candidat dispose de 5 ans pour passer la totalité des domaines de
compétences*

LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE POUR LE TITRE ASSISTANT DE VIE AUX FAMILLES



Le candidat dispose de 5 ans pour passer la totalité des CCP



Services Domicile Comminges



TOULOUSE
DEMOISELLES

CBE COMMINGES
Comité de Bassin d'Emploi

31260 MANE

PROGRAMME D'ACCES A LA QUALIFICATION DES AIDES À DOMICILE EN COMMINGES, PAR LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

NOM USUEL :

PRENOM :

NOM DE NAISSANCE :

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :

ADRESSE PRECISE :

TELEPHONE :

PORTABLE :

STATUT ACTUEL

Salarié Demandeur d'emploi Autre : Précisez :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENTREPRISE

NOM DE L'EMPLOYEUR :

ADRESSE :

Poste occupé :

Nom du responsable de service :

Date d'entrée dans l'entreprise :

Temps plein Temps partiel : précisez

PARCOURS PERSONNEL ET PROFESSIONNEL
--

Emploi occupé	EMPLOYEURS Ou bénévolat	PERIODE D'EMPLOI	PUBLICS et PATHOLOGIES RENCONTREES	ACTIVITES REALISEES
<i>Exemple : Aide à domicile</i>	Association « Machin »	Du 05/08/06 Au 15/06/07	Personnes âgées, enfants... Maladie de Parkinson, dépression...	Ménage, courses, toilettes, repas...

Avis des formateurs :

- ADVF
- DEAVS

Observations :

M..... s'engage à poursuivre la démarche VAE.....

Date de l'entretien :

Réalisé par :

Signature du candidat

Signature des formateurs

CHOIX DES PARCOURS VAE SUITE A L'ENTRETIEN

EMPLOYEUR	NOM PRENOM	DATE ENTRETIEN	RESULTAT ENTRETIEN	FINANCEMENT
ADMR ST GAUDENS	HUZE MARTINE	03/11/2009	ADVF	
	HAMBLI BARITHA	03/11/2009	ADVF	
	ROUQUET Isabelle	18/11/2009	DEAVS	
ADMR ST LYS	CAZENEUVE Christine	26/10/2009	DEAVS (a déjà le titre ADVF)	
SICASMIR	ESCODIE JOSIANE	26/10/2009	ADVF	
	ESTAQUE NATHALIE	03/11/2009	DEAVS	
COMMUNAUTE DE COMMUNE ST MARTORY	COSTE REINE	26/10/2009	DEAVS	
	DOUSSE BEATRICE	26/10/2009	DEAVS ou ADVF en fonction des heures)	
	CAZASSUS DANIELLE	28/10/2009	DEAVS	
SIVOM BOULOGNE	ADELLIN VERONIQUE	09/11/2009	DEAVS (a déjà le titre ADVF)	
	LECUSSAN CHRISTIANE	09/11/2009	DEAVS (a déjà le titre ADVF)	
	FINATO Corinne	09/11/2009	ADVF	
	LOUGE JOSEPHINE	09/11/2009	ADVF	
	QUESTROY VERONIQUE	09/11/2009	ADVF	
SIVOM HAUT COMMINGES	FERTIN SABINE	03/11/2009	ADVF	
	MAESTRACCI SANDRA	03/11/2009	DEAVS	
	BRAU CHRISTELLE	03/11/2009	DEAVS (voir recevabilité)	
	BOUCHE GINETTE	03/11/2009	DEAVS (2nd passage - voir formation DF5)	
COMMUNAUTE DE COMMUNE DU CANTON DE SALIES	GARNUNG CHANTAL	26/10/2009	DEAVS	
BIEN VIVRE CHEZ SOI	VANDERSTRAETEN EMILIE	26/10/2009	DEAVS	
CESU	MILLION ISABELLE	24/11/2009	DEAVS	
DEMANDEUR D'EMPLOI	VINIES CORINNE	26/10/2009	ne s'engage pas à ce jour, expérience trop restreinte	
	DAVID MARIE-France	24/11/2009	DEAVS	

NOM	PRENOM	OBS	ADRESSE	CP VILLE	TELEPHONE	RESULTATS
1	CLAVERIE	CATHERINE	ADMR UNIFORMATION	31800 LATOUE		05 61 98 74 55 TOUS
2	BRIOL	SANDRINE	ADMR UNIFORMATION	La Colombière	31230 ANAN	05 61 88 20 27 TOUS
3	GAURAN	CATHERINE	ADMR UNIFORMATION	LD Bourgaut	31230 AMBAX	05 61 88 10 56 TOUS
4	RIGON	NADINE	ADMR UNIFORMATION	15 chemin du Nanot	31370 RIEUMES	05 62 23 80 47 TOUS
5	STOCK	ISABELLE	ADMR UNIFORMATION	4 rue du dr Robert Roger	31370 RIEUMES	06 14 32 15 24 DC 3,4,6
6	GUYON	MARIE CHRISTINE	ADMR UNIFORMATION	6 rue des Alouettes	31470 ST LYS	06 22 46 55 00 TOUS
7	LABORDE	AUDREY	ADMR UNIFORMATION	BEL AIR	31330 GRENADE	06 73 01 35 36 DC 1,2,3,4
8	FARENG	JOSIANE	ADMR UNIFORMATION	LOT LA CAVERQUE	31110 CIER DE LUCHON	05 61 89 54 63 TOUS
9	TRAVERE	YOLANDE	ADMR UNIFORMATION	52 avenue de Luchapelle	31110 LUCHON	05 61 79 07 81 ?
10	TILHAC	FABIENNE	ADMR UNIFORMATION	LAGERLO	31440 CHAUM	05 61 79 46 01 DC 1,2,3
11	PASSERIEU	CHANTAL	ADMR UNIFORMATION	Lasplagne	31230 CASTELGAILLARD	05 61 88 14 30 DC 1,2,3,4,6
12	DEFIS	MURIEL	ADMR UNIFORMATION	10 avenue de Bretagne	31120 PORTET SUR GARONNE	06 46 74 29 31 TOUS
13	SYLVESTRE	SANDRINE	ADMR UNIFORMATION	7 impasse de Pricle	31410 NOE	05 61 87 46 11 / 06 86 46 37 54 TOUS
14	DEPREZ	CELINE	ADMR UNIFORMATION	61 allée de Boiris	31470 SAINT LYS	05 62 20 14 25 / 06 60 61 08 05 DC 2,3,4,5,6
15	MARTIN	ROSALIE	ADMR UNIFORMATION	Chemin de notre Dame du Lait	31470 ST FOY DE PEYROLIERES	05 61 91 65 69 / 06 20 40 16 46 TOUS
16	RESTOIN	DOMINIQUE	ADMR UNIFORMATION	4010 Route de St Lys	31600 SEYSSES	06 61 96 54 52 TOUS
17	DELAROCHE	LAURENCE	LA VIE EST BELLE	Le village	31190 ESPERCE	05 61 08 63 71 TOUS
18	JOLY	DOMINIQUE	LA VIE EST BELLE	29 chemin de la grangette	31370 BERAT	06 24 03 18 87 TOUS
19	GAULAPEAU	SONIA	LA VIE EST BELLE	13 avenue Hanri Peyrusse apt A21	31600 MURET	06 99 48 61 36 TOUS
20	LOZYNO	ROSELYNE	LA VIE EST BELLE	19 rue Verdun	31410 ST SULPICE SUR LEZE	05 61 87 86 65 AUCUN
21	WELTER	NATHALIE	CCC DE SALIES	15 rue de la République	31360 ROQUEFORT SUR GARONNE	05 61 97 41 21 DC 3,4,6
22	LARTIGUE	ALEXANDRINE	SIVOM DE BOULOGNE	Le village	31800 ST MARCET	06 75 05 83 38 DC 2,4,5,6
23	BOUBEE	ANNICK	SIVOM DE BOULOGNE	3 rue de la Metaierie Rouzy	31350 BOULOGNE SUR GESSE	06 07 70 03 22 DC 2,3,4
24	DEU	MARIE LINE	SIVOM DU HAUT COMMUN	Impasse de la Pique	31440 BURGALAYS	06 22 89 02 64 TOUS
25	BRISSON	SOPHIE	ADMR UNIFORMATION	32 chemin de Devêze	31220 CAZERES	05 61 97 58 50 TOUS
26	GUILBAUT	VERONIQUE	ADMR UNIFORMATION	8 route de Marquefave	31390 CARBONNE	06 87 41 99 07 TOUS

RESULTATS A L'EPREUVE DU TITRE ADVF 2010

LES SUITES DE PARCOURS 2010

	NOM	Prénom	Association Entreprise	Financier	Résultat 2009	Résultat 2010
1	SOUQUET SETZE	Martine	CC Boulogne	DIRECCTE	CCP2 et 3	Titre
2	GUIRAL	Danièle	ADMR Rieumes	Uniformation	CCP2 et 3	Absente
3	RIBERI	Bernadette	ADMR Rieumes	Uniformation	CCP2 et 3	Absente

LES RESULTATS 2010

	NOM	Prénom	Association Entreprise	Financier	Résultat 2010
1	ADELLE MULLE	Christiane	CC Boulogne	DIRECCTE	Titre
2	DAURIAC SABATHE	Jeanine	CC Boulogne	DIRECCTE	Titre
3	FERTIN PEREIRA MAIA	Sabine	SIVOM Haut Com	DIRECCTE	Titre
4	ESCODIE	Josiane	SICASMIR	DIRECCTE	Refusée
5	GARCIA FLORENT	Valérie	ADMR Rieumes	Uniformation	Titre
6	CAPDEVILLE DANGLA	Blanche	ADMR Rieumes	Uniformation	Titre
7	CAZES	Brigitte	ADMR Aurignac	Uniformation	CCP1 - CCP2
8	GALVEZ RUIPEREZ	Conchita	ADMR Aspet	Uniformation	Refusée
9	MEYER SOST	Martine	ADMR St Beat	Uniformation	Titre
10	BOUTIN	Danièle	ADMR St Beat	Uniformation	Arrêt maladie